Marcel Gorgé au service des seniors

Autor(en): **J.-R. P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **31 (2001)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-828518

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Marcel Gorgé au service des seniors

L'ancien préfet du district de Lausanne a décidé de mettre son expérience au service des seniors. Il a repris la présidence du MDA et de Pro Senectute Vaud.

Né à Moutier, Marcel Gorgé a connu une carrière riche en rebondissements. Il fut tour à tour employé de banque, éducateur spécialisé, coopérant en Algérie, directeur d'un centre médico-social, chef du Service de la jeunesse et préfet du district de Lausanne.

– Comment imaginez-vous l'avenir des institutions que vous présidez?

– Le Mouvement des aînés a la mission de maintenir les aînés en activité; on continuera d'y proposer des éléments de formation. Son rôle social et culturel demeure important. Pro Senectute, en revanche, répond à une mission confiée par la Confédération. Cette institution doit prioritairement venir au secours des retraités désemparés et prévenir l'isolement des aînés. Les deux sont complémentaires, mais pas concurrentes. Dans ce contexte, le magazine *Générations* a un rôle de passerelle.

– On a l'impression que les gens concernés par les problèmes sociaux sont de plus en plus jeunes. Qu'en pensez-vous?

– Effectivement, il faut aujourd'hui compter avec les préretraités. Qu'ils aient choisi une retraite anticipée ou qu'ils aient été poussés hors du marché du travail, ils sont souvent désemparés.

– Qui fait quoi dans ce contexte?

– Pro Senectute a pour mission d'assurer l'aide financière, sociale et psychologique, par ses actions et ses clubs de rencontres. Au MDA, les personnes sont plus autonomes, plus créatives. On va vers un système d'auto-animation, où chacun apportera ses idées. En résumé, on peut dire que Pro Senectute vient en aide aux personnes défavorisées, alors que le Mouvement des aînés touche des gens moyennement aisés. Cette différence se maintiendra dans le futur.

– L'avenir financier des retraités est-il, à votre avis, menacé?

– Il est difficile d'apporter une réponse précise. On constate pourtant que si les retraités bénéficient aujourd'hui d'une aide sociale, ils devront à l'avenir se constituer une autonomie financière, sans trop compter sur l'Etat providence.

– Depuis quand vous intéressez-vous aux personnes du troisième âge?

– Un peu plus de deux ans. Auparavant, je m'occupais des problèmes liés à l'enfance et à l'adolescence. Je fais partie du Conseil de direction de Pro Senectute depuis six ans et du Comité d'Alzheimer depuis trois ans.

– Quelles sont vos principales préoccupations?

– Je pense que le MDA doit rester accessible à toute la population. Quant à Pro Senectute, il doit être attentif aux personnes qui ont des besoins essentiels et vitaux.

J.-R. P.

Carte de visite

Marcel Gorgé est né le 19 septembre 1936 à Moutier. Marié à Annelise, il a trois fils. Il a suivi une école de langues à Londres et fait des études sociales à Lausanne et à Paris. Il est devenu éducateur spécialisé à Lausanne, Genève et Alger, puis coopérant en Algérie. De retour à Lausanne, il a formé des travailleurs sociaux, avant de diriger un centre médico-pédagogique, puis le Service de la jeunesse et des loisirs à Lausanne. Il fut préfet du district de Lausanne de 1990 à 1999.

Député socialiste au Grand Conseil de 1983 à 1990, il préside de nombreuses institutions, parmi lesquelles le MDA, Pro Senectute et Alzheimer. Il figure au comité de l'office médico-social, de Pro Fa, du Centre social protestant et de la commission de surveillance des établissements pénitentiaires.

Photo J.-R. P

Marcel Gorgé, un homme providentiel pour les seniors vaudois